



Association suisse des
organes officiels de contrôle
des champignons
Groupement romand

Jean-Michel FROIDEVAUX
c/o A. L. ALVES DE ALMEIDA
Chemin des Carboles 8
1072 FOREL (Lavaux)

Notre réf. : Affaires générales CFP2022 JMF/
Votre réf. :

Forel (Lavaux), le Cliquez ici pour entrer une date.

Cours de formation et de perfectionnement 2022

Madame, Monsieur, Chères / Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au cours susmentionné qui se déroulera comme suit :



du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2022
à l'Hôtel Central-Résidence ***
Route du Belvédère 20 – 1854 Leysin (VD)

☎ +41 24 493 07 07 – Courriel : info@hotelcr.ch

PLAN DE PROTECTION LIÉ AU COVID-19

Si la pandémie de Covid-19 devait perdurer les conditions sanitaires seront établies en fonction des prescriptions fédérales et cantonales. Dans ce cas, les participants en seront personnellement avisés.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Début du cours de formation : **lundi 12 septembre 2022, à 09 h 30.**

Prix : Mentionnés sur le bulletin d'inscription.

Inscription et paiement : avant le 15 août 2022.

Le bulletin d'inscription, entièrement rempli, est à retourner, de préférence par courriel, à Monsieur Olivier BUJARD (voir coordonnées « Direction des cours » ci-dessous).

Nous vous prions de lire attentivement les « Conditions générales de participation au cours de formation VAPKO » annexées à la présente invitation (nouveautés surlignées en jaune).

Nous ne joignons volontairement pas de bulletin de versement à ce courrier et vous prions d'effectuer le paiement auprès de la caisse en utilisant les références bancaires / postales figurant au bas de cette page. Dans toute la mesure du possible, nous vous serions reconnaissants d'éviter les versements par poste qui engendrent des frais non négligeables.

Affaires générales

M. Jean-Michel FROIDEVAUX, président
c/o A. L. ALVES DE ALMEIDA
Chemin des Carboles 8
1072 FOREL (Lavaux)
Mobile +41 79 545 72 30
jmfroidevaux.vapko@bluewin.ch

Caisse, mutations

Mme Suzan SAFARIKOVA, caissière
Rue des Chavannes 45
2016 CORTAILLOD
☎ prof. +41 32 845 00 15
Mobile +41 79 798 75 68
zsafarikova@bluewin.ch

Secrétariat

VAPKO Suisse romande
M. Jean-Yves FERRÉOL, secrétaire
Boulevard de la Forêt 1
1009 PULLY
Mobile +41 79 844 94 08
ferreol-secretariat.vapko@bluewin.ch

Direction des cours

M. Olivier BUJARD, directeur de cours
Chemin des Plantayes 7
1896 VOUVRY
☎ privé +41 24 472 52 86
Mobile +41 79 705 22 83
bujard.vapko@gmail.com

2. INSCRIPTION AUX EXAMENS D'EXPERT EN CHAMPIGNONS VAPKO

ATTENTION ! Les candidats désirant s'inscrire au cours « Examens » **doivent impérativement avoir préalablement suivi TOUS les cours obligatoires.**

L'inscription et le paiement de la redevance pour l'examen s'effectuent simultanément à l'inscription et au paiement pour le cours de formation.

3. COURS DE FORMATION CONTINUE, TEST D'ÉVALUATION DES APTITUDES

La sécurité du contrôle exige que chaque contrôleur maintienne et développe son niveau de connaissance en suivant régulièrement et de façon rapprochée des cours de répétition.

Ce cours se déroule dans le cadre du cours principal et comprend les exercices habituels de détermination. Il est vivement recommandé de participer aux cours « Législation » et « Protection des champignons » qui restent toutefois facultatifs.

Tout titulaire du diplôme d'expert en champignons a la possibilité de s'inscrire au test d'évaluation des aptitudes qui se déroule en fin de semaine. Les participants ayant réussi le test en question reçoivent une attestation en conséquence.

Les inscriptions pour le test d'évaluation des aptitudes sont prises sur place, en début de cours.

Les titulaires du certificat d'expert en champignons peuvent également participer au test d'évaluation des aptitudes sans avoir suivi le cours de perfectionnement. Les personnes intéressées par cette offre sont priées de prendre contact avec le secrétariat **avant le début du cours.**

Nous vous rappelons que les experts qui effectuent des **contrôles à titre privé** et veulent bénéficier de la couverture de l'assurance RC de la VAPKO romande doivent impérativement :

- être inscrits comme membres libres ;
- suivre régulièrement des cours de formation continue et passer avec succès le test d'évaluation des aptitudes au minimum tous les 5 ans ;
- établir une fiche de contrôle lors de chaque contrôle.

4. INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances sont priées de prendre contact avec l'hôtelier avant le début du cours.**
- **Les animaux de compagnie sont acceptés par l'hôtel moyennant une taxe de CHF 10.- par jour et par animal. Par contre, hormis les couples, les personnes désirant participer au cours avec leur chien, ne peuvent s'inscrire qu'en chambre individuelle.**
- En vue d'enrichir la gamme des espèces, nous recommandons à tous les participants d'apporter le premier jour du cours des champignons de leur région.
- En principe, les examens écrits des candidats aux examens d'expert en champignons VAPKO se dérouleront le **mardi matin**, les autres examens le vendredi.
- Une « Bourse d'échange » permettra à chaque personne intéressée d'acheter, d'échanger ou de vendre livres, matériel ou autres.
- L'hôtel dispose d'une piscine, d'un sauna et d'un hammam. L'accès à ces équipements – en dehors des heures de cours – est gratuit pour tous les participants.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à Leysin et, dans cette attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chères / chers collègues, nos salutations les meilleures.

Le président



Jean-Michel FROIDEVAUX

Annexes : - Conditions générales de participation au cours de formation VAPKO.
- Bulletin d'inscription (également disponible sur notre site Internet sous <https://prestations.vapko.ch>).